

Émetteur:

CMA

Nom: Nicolas RODET
Zac du Grand Pont
50 Rue Gutenberg
13640 La Roque d'Anthéron

Tél.: 0442507029

Adressé à:

Stade Français

Monsieur Frédéric Malinowski
9, Allé Charles Brennus
75016 Paris

Le 24/03/2022 suite à mon appel il doit relancer la mairie de Paris pour les mailles et relancer Engie pour les patins **Nicolas**

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Unité	Total HT
Cadre en acier galvanisé avec cales de maintien pour maille de type licorne et par-close de serrage. Constitué en profil en L de 50 mm. Dimension suivante liste des panneaux joint à l'offre Le prix est au ml de cadre (périphérie)	20%	134,00	294	lm	39 396,00
Maille licorne 26 I type Jean Bouin en inox 316 L soit 39 panneaux suivant liste jointe pour une surface de 120 Et 4 rideaux 4,35 X 5 M/ 4,15 X 5 / 4,085 X 5 / et 5,055 X 5 soit = 108 M2	20%	401,10	228	m ²	91 450,80
Pose de maille sur chantier	20%	14 530,00	1	u.	14 530,00
Dépose des cadres et pose des nouveaux sur site. - OUVERTURE PROJET ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE	20%	600,00	1	j	600,00
Temps administratif, nécessaire à l'ouverture du chantier, relation administratif, transmission des pièces contractuelles type assurance, K Bis, Rib, etc. établissement des documents contractuel de type contrat, DC4, DC1 et DC2, DOE et autres documents nécessaires au suivi du chantier. - ÉTUDE DE PROJET	20%	600,00	3	j	1 800,00
Prise en compte par le chef de projet du chantier élaboration de la méthodologie, consultation des fournisseurs, et établissement du planning. Prise en compte par le chef de chantier ou de projet - Participation aux réunions de chantier, contenu de réunion et divers suivi mise en place et rédaction des documents suivants : Méthodologie de pose - PPSPS - PAQ - DOE - Planning d'exécution. Prise en compte par le chef de projet Gestion des plans et diffusion suivant procédé du client (Armoire à plan, plateforme collaborative, etc.)					

- PRÉPARATION DE CHANTIER	20%	600,00	1	j	600,00
Temps nécessaire à la préparation du chantier qui tient compte des exigences spécifiques telles le balisage de la zone de travail, mise en place d'un cantonnement et zone de stockage.					
- PRODUCTION DE DESSIN 3D OU 2D	20%	80,00	16	h	1 280,00
· Plans de détails du panneau de mailles en format DWG comprenant :					
- Un plan en élévation + 3 plans de détails de fixations et finitions.					
- Une nomenclature du matériel.					
- La mise en page des plans avec cartouches.					
- Les détails réalisés sur la base des éléments des fabricants.					
- FRAIS KILOMÉTRIQUES	20%	2,00	800	KLM	1 600,00
Facturation au Km incluant l'essence et les frais d'entretien du véhicule, le péage, le parking, etc.					
- FRAIS D'HEBERGEMENT	20%	150,00	3	j	450,00
Incluant l'hôtel, les repas et divers frais de logement et de bouche pour 2 personnes.					
- INSTALLATION Petite durée	20%	1 600,00	4	j	6 400,00
Journée de travail d'équipe de 2 personnes dont un cadre en vue de réaliser les travaux.					
- Frais Généraux	20%	600,00	3	FO	1 800,00
Divers frais généraux environ 15 % du marché entre 20 et 50 K€ et 10 au-delà					
Pose de maille sur chantier	20%	11 032,15	1	u.	11 032,15
Changement des mailles des 4 rideaux y compris nouveaux patins, réglage et essais. Cette prestation ne comprend pas les parties mécaniques et motorisation des rideaux.					
- OUVERTURE PROJET ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE	20%	600,00	1	j	600,00
Temps administratif, nécessaire à l'ouverture du chantier, relation administratif, transmission des pièces contractuelles type assurance, K Bis, Rib, etc. établissement des documents contractuel de type contrat, DC4, DC1 et DC2, DOE et autres documents nécessaires au suivi du chantier.					
- ÉTUDE DE PROJET	20%	600,00	1	j	600,00
Prise en compte par le chef de projet du chantier élaboration de la methodologie, consultation des fournisseurs, et établissement du planning.					
Prise en compte par le chef de chantier ou de projet - Participation aux réunions de chantier, contrendu de reunion et divers suivi mise en place et redaction des documents suivants : Methodologie de pose - PPSPS - PAQ - DOE - Planning d'execution.					
Prise en compte par le chef de projet Gestion des plans et diffusion suivant procédé du client (Armoire à plan, plateforme collaborative, etc.)					

- PRÉPARATION DE CHANTIER	20%	600,00	1	j	600,00
Temps nécessaire à la préparation du chantier qui tient compte des exigences spécifiques telles le balisage de la zone de travail, mise en place d'un cantonnement et zone de stockage.					
- PRODUCTION DE DESSIN 3D OU 2D	20%	80,00	1	h	80,00
· Plans de détails du panneau de mailles en format DWG comprenant :					
- Un plan en élévation + 3 plans de détails de fixations et finitions.					
- Une nomenclature du matériel.					
- La mise en page des plans avec cartouches.					
- Les détails réalisés sur la base des éléments des fabricants.					
- FRAIS KILOMÉTRIQUES	20%	2,00	1	KLM	2,00
Facturation au Km incluant l'essence et les frais d'entretien du véhicule, le péage, le parking, etc.					
- FRAIS D'HEBERGEMENT	20%	150,00	1.001	j	150,15
Incluant l'hôtel, les repas et divers frais de logement et de bouche pour 2 personnes.					
- INSTALLATION Petite durée	20%	1 600,00	1	j	1 600,00
Journée de travail d'équipe de 2 personnes dont un cadre en vue de réaliser les travaux.					
- INSTALLATION courante	20%	1 200,00	4	j	4 800,00
Journée de travail courante d'équipe de 2 opérateurs en vue de réaliser les travaux.					
- Frais Généraux	20%	2 600,00	1	FO	2 600,00
Divers frais généraux environ 15 % du marché entre 20 et 50 K€ et 10 au-delà					

Délai de livraison: 12 à 16 semaines à confirmer sur AR

Conditions de règlement: 30% advance payment when order is placed balance at 30 days date of invoice

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: CIC Pertuis
 Adresse: CIC PERTUIS
 PLACE DU 4 SEPTEMBRE
 84120 PERTUIS
 Nom du propriétaire du compte: COMPTOIR DES MAILLES ET DE L'ARCHITECTURE
Code IBAN: FR76 1009 6181 1400 0411 7970 151
Code BIC/SWIFT: CMCIFRPP

Total HT	156 408,95
Total TVA 20%	31 281,79
Total TTC	187 690,74

Cachet, Date, Signature et mention "Bon pour Accord"

CONDITIONS GENERALES D'INTERVENTION

1. Caractère essentiel des présentes conditions de vente:

Les présentes conditions de vente tiennent lieu de loi aux parties. Aucune dérogation ne sera opposable sauf acceptation expresse.

2. Acceptation de commande:

Les commandes ne deviennent définitives qu'après confirmation de leur acceptation.

Nous ne nous engageons qu'à la fourniture du matériel et aux prestations de mise en œuvre spécifiées dans nos accusées de réception de commande.

3. Prix:

Nos prix s'entendent hors taxe. Ils sont étudiés nets et sans escompte.

4. Conditions de paiement:

10% minimum à la commande le solde suivant situation intermédiaire jusqu'à la réception des travaux. Sauf accord spécifique dans nos devis et accusés de réception de commande. Tout retard entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable le paiement d'intérêts de retard au taux légal, sous réserve à la société de suspendre alors ou d'annuler l'exécution des ordres en cours et de réclamer la réparation du préjudice subi. Pénalités de retard auto annuelle suivant les règles du Code commerce article D441-5 : Indemnités forfaitaires frais de recouvrement 40€

5. Exécution des marchés :

Nos délais d'intervention ne sont donnés qu'à titre indicatif, en fonction des possibilités de nos ateliers et du respect réciproque des étapes nécessaires aux préparatifs du chantier. Ils commencent à courir à réception du premier acompte, et éventuellement des plans bons pour exécution, à condition toutefois qu'aucune modification ni addition de prestation ne soit apportée ultérieurement à la commande initiale. Les commandes ne peuvent être annulées ni donner lieu à des pénalités pour cause de retard dans les livraisons. Toutes clauses et conditions d'achat, manuscrites ou imprimées, ne seront opposables à la société qu'autant qu'elles auront fait l'objet d'une acceptation expresse signée. Il incombe au client de s'assurer que toute commande est en parfaite conformité avec le droit des tiers.

6. Force majeure:

La société est libérée de l'obligation de livraison et cela sans dommages et intérêts pour tous cas fortuits et de force majeure. Sont notamment considérés comme cas fortuits et de force majeure: les tremblements de terre, cyclones, mobilisations, guerre, émeutes, réquisition, de même que les cas de grève, même partielles, qu'elles qu'en soient les causes, le lock-out, l'épidémie, les incendies, les inondations, les accidents de fabrication, le bris de l'outillage, les pannes de machines, le manque de matières premières et de

combustibles ou tout autre cause pouvant entraver notablement l'activité de notre entreprise ou de nos fournisseurs.

7. Garanties :

De convention expresse nos prestations et produits agréés par l'acheteur à chaque étape de situation des travaux, l'acceptation d'une situation de travaux sera considérée tacitement agrément de nos produits et prestations. Notre matériel est garanti contre tout défaut de matière ou de fabrication ou d'installation pendant une durée de 12 mois à compter de la livraison. Sous réserve de la stricte observation des conditions de paiement, nous nous engageons pendant cette période à remplacer le matériel défectueux à condition d'être prévenus aussitôt que le défaut aura été constaté et de pouvoir le vérifier. Dans tous les cas, notre responsabilité sera limitée au remplacement pur et simple du matériel défectueux. La garantie ne s'étendra pas aux dommages résultant directement ou indirectement: d'utilisation incorrecte, d'une mauvaise manutention, d'un effort anormal, d'accidents provenant de négligence, de manque de surveillance ou d'entretien. Aucune indemnité ne pourra être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

8. Attribution de juridiction:

Toute considération, même en cas d'appel en garantie et de pluralité de défendeurs sera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce d'Aix en Provence.

9. Loi applicable:

Toute contestation sera tranchée par le Tribunal de Commerce d'Aix en Provence selon la loi Française.

10. Frais de contentieux:

En cas d'impayé ou de contentieux, la créance sera automatiquement majorée de 5% outre les frais judiciaires et les intérêts légaux. Code commerce article D441-5 : Indemnités forfaitaires frais de recouvrement 40€

11. Réserve de propriété:

CMA conserve l'entière propriété des biens vendus jusqu'au complet paiement. A compter de la livraison, l'acheteur assume la responsabilité des dommages que ces biens pourraient subir ou occasionner pour quelque cause que ce soit.

FIN